

ANNEXE règlement sportif PACA 2014/2015 C4 catamaran minimes

Article 1 :

Calendrier des épreuves d'automne et épreuves promotionnelles :

- 1^{ère} épreuve de bassin pour le 83 : 22 novembre à Bandol
- 1^{ère} épreuve de bassin pour le 13 : 16 novembre à la SNEM
- 1^{ère} épreuve de bassin pour le 06 : 12 octobre à Cannes
- 2^{ème} épreuve de bassin pour le 06 : 16 novembre à Mandelieu
- 3^{ème} épreuve de bassin pour le 06 : 7 décembre à Roquebrunne Cap Martin

Ces épreuves sont ouvertes au tykas et à la flotte collective mise à disposition des coureurs par le club organisateur de l'épreuve. Le classement sera fait en inter série temps compensé.

Les frais d'inscriptions pour la flotte collective est de 10€/jour/coureur. Les coureurs venant avec leurs tykas payent 5€ /jour/coureur.

Article 2 : CHAMPIONNAT PACA et SELECTIVES au CHAMPIONNAT de France 2015

Liste des épreuves du Championnat PACA 2014/2015 et des sélections au championnat de France Minimes : (voir calendrier officiel sur le site de la FFVoile)

Les épreuves de grade 5A de février à juin sont ouvertes à tous les coureurs PACA sur Tyka et sur flotte collective mise à disposition par le club organisateur de l'épreuve. Toutefois, pour garantir un niveau de compétition régional cohérent et limiter les problèmes de sécurité et d'hétérogénéité, le niveau technique 3 FFVoile est requis pour y participer: l'entraîneur de club est responsable du niveau de son coureur. La Ligue via ses entraîneurs référents pourra décider le cas échéant de refuser la participation des coureurs sur ce niveau de compétition.

Ch PACA 1 et Sélective France 1 Grade 5A, Bandol, 7-8 février 2015

Ch PACA 2 et SLF2 : Grade 5A, Cannes Jeunesse, 7-8 mars

Ch PACA 3 et SLF3 : Grade 5A, Les Sablettes) 11-12 avril

Ch PACA 4 et SLF4 : Grade 5A, Bormes 9-10 mai

FINALE CH PACA 5 et SLF 5 : Grade 5A, Cannes Jeunesse (30 et 31 mai)

Les frais d'inscriptions pour la flotte collective est de 10€/jour/coureur. Les coureurs venant avec leurs tykas payent 5€ /jour/coureur.

Les Tykas et les flottes collectives C4 partiront sur le même départ. Pour chaque régata il n'y aura qu'un seul classement. Pour la sélection au championnat de France, un quota au moins sera réservé pour le groupe C4 flotte collective par extraction du classement général scratch.

Article 3 : Validation et classement :

Les épreuves C4 se courent en inter série temps compensées.

Conformément au règlement sportif Voile Légère PACA, une épreuve sera validée à partir de 2 courses.

Pour la sélection au France et le Championnat PACA, une épreuve sera retirée à partir de 3 courses.

ANNEXE règlement sportif PACA 2014/2015 C4 catamaran minimes

- Cas des changements de clubs en début de saison : un coureur pourra courir les épreuves de bassin de son nouveau club même s'il est encore licencié dans un club appartenant à un autre bassin.

Article 5 : Classement national:

Les clubs sont encouragés à programmer des épreuves de grade 5C (locales) par exemple lors des sessions d'entraînement. La FFVoile prévoit la prise en compte de ces épreuves pour le classement des coureurs.

Article 6 : Equipes régionales (stages et régates):

Des stages et des épreuves seront programmés dans la saison.

- Stage Minimes « habitable » : 6 et 7 décembre 2014 (flotte collective 7.5 à au CREPS d'Antibes)

25 coureurs issus des catégories minimes (Windsurf, Catamaran, dériveur) seront invités à ce stage
Objectifs : découverte d'une autre activité autour de la navigation en équipage, formation aux règles de course autour du match racing et de la course en flotte

- Stage régional à Cannes (3 au 6 mars) :

Ce stage est ouvert à tous les coureurs (benjamins) et minimes participants au championnat régional.

- Stage régional à Bormes (5 au 8 mai) :

Ce stage est ouvert à tous les coureurs (benjamins) et minimes participants au championnat régional.

- Equipe régionale « délégation Championnat de France minimes » :

Comprenant l'ensemble des coureurs minimes sélectionnés aux championnats de France.
Un stage de préparation est programmé les 13 et 14 juin à Marseille.

Articles 7 : Stages nationaux repérage et détection FFVoile :

Comme chaque année, la ligue proposera au mois de mai des coureurs aux stages nationaux FFVoile du mois de juillet (ENV) :

- Stage repérage minimes : ouvert aux coureurs minimes de 12 ans (2002)

Articles 8 : Encadrement des stages :

Tous les stages régionaux programmés seront encadrés par des entraîneurs missionnés par la ligue ou les Comités départementaux). Des groupes seront constitués et l'ensemble des coureurs devra s'inscrire dans la dynamique régionale.

Gaby PENN

Coordinatrice Minimes Catamaran

Ligue PACA de Voile